



Budget de l'Education: les députés annulent en commission la suppression des 4.000 postes d'enseignants

(AFP) -

Les députés ont annulé mardi en commission des finances à l'Assemblée nationale la suppression des 4.000 postes d'enseignants prévue dans le budget 2025, donnant un signal avant les débats dans l'hémicycle.

Il ne s'agit que d'un premier tour de chauffe en commission sur cette partie "dépenses" du budget de l'Etat, et tous les amendements devront être de nouveau adoptés dans l'hémicycle où les députés repartiront de la version initiale. La commission des finances de l'Assemblée a adopté l'amendement du député insoumis Paul Vannier, lors de l'examen du budget de l'Education nationale. "Tout le Nouveau Front populaire (NFP) a voté pour", a assuré à l'AFP l'entourage de M. Vannier.

"C'est un amendement qui vise à rétablir les 4.000 postes d'enseignants qui pourraient être supprimés dans ce budget et qui ainsi peut nous permettre de saisir une opportunité", a expliqué Paul Vannier devant la commission. Selon lui, "la baisse de la démographie scolaire qui est engagée maintenant depuis quelques années et qui va se prolonger dans les années à venir pourrait permettre à la France de rejoindre enfin la moyenne de l'OCDE -- dans notre pays, il y a 22 élèves par classe en élémentaire contre 19 dans la moyenne de l'OCDE, au collège c'est 26 contre 21", a-t-il poursuivi.

"Il faut donc a minima maintenir le nombre de postes d'enseignants et nous proposons d'en créer davantage", a-t-il lancé.

Sur X (ex-Twitter), le député insoumis a écrit : "Victoire! En commission des finances, mon amendement demandant le rétablissement des 4.000 postes d'enseignants supprimés par le budget Barnier est adopté !".

Le gouvernement a annoncé le 10 octobre dernier la suppression de 4.000 postes d'enseignants lors de la présentation du budget 2025, suscitant de vives réactions des syndicats enseignants qui ont évoqué "une véritable saignée".

Dans le détail des postes d'enseignants en moins, le premier degré public (maternelle et élémentaire) est le plus touché avec une baisse de 3.155 postes. Le second degré public (collèges et lycées) perd 180 postes, le premier degré privé 660 et enfin le second degré privé 40, selon le ministère.

Pour justifier ces suppressions de postes, la rue de Grenelle met en avant la baisse du nombre d'élèves "qui devrait s'accélérer avec 97.000 élèves en moins à la rentrée 2025".

La ministre de l'Education Anne Genetet a toutefois déclaré dans la foulée de la présentation du budget que "des évolutions" sont encore possibles lors du "débat parlementaire".

asm/alu/swi

Afp le 29 oct. 24 à 18 19.